

Pays de la Loire, Vendée
Puyravault
Bourg
2 bis rue de la Garne, 14 rue de la Commanderie

Commanderie, actuellement maison et ferme

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001918
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : commanderie
Parties constituantes non étudiées : jardin, mur de clôture, grange, étable, dépendance

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1834, A, 65 ; 2017, AC, 323 et 324

Historique

La commanderie et ses dépendances

La commanderie des templiers de Puyravault a probablement été fondée au 12^e siècle ou au début du 13^e. Une commanderie était un établissement monastique, lieu de vie et d'exploitation agricole rassemblant des membres (ou frères) de l'ordre du Temple, et destiné à procurer des ressources financières à l'action des chevaliers de l'ordre en Terre sainte. Ce type d'établissement était dirigé par un commandeur et dépendait d'une maison-mère (en l'occurrence celle de Champgillon, à Saint-Juire-Champgillon, selon un acte de 1441). Bien souvent, une commanderie était implantée à proximité d'un bourg et d'un axe de circulation (ancienne voie romaine) ; tel est le cas à Puyravault. Délimitée par un mur de clôture, une commanderie regroupait une chapelle, un cimetière attenant, un logis abritant une cuisine, un réfectoire et un dortoir, des dépendances agricoles et des communs.

C'est bien ce qui apparaît dans différents documents relatifs aux biens et revenus de la commanderie. En 1607, un mémoire sur ses revenus mentionne la maison de la commanderie, avec son jardin et son pigeonnier, puis le four banal, le moulin à vent (soit le **Grand Moulin**), des pêcheries, des misottes sur les relais de mer, et plusieurs fermes et métairies. En 1642, un "extrait des appartenances et dépendances de la maison noble et commanderie de Notre Dame de Puyravault" fait état d'un "corps de logis composé de chambres basses, salle, cuisine, chambres hautes, celliers, greniers, cave, écurie et cour, étant le dit lieu renclos tout autour tant de murailles que fossés, dans lequel renclos est la chapelle, fuie et jardin (...) ; plus une grande grange avec son parc pour mettre les bestiaux, appelée la grange de la Batterie, joignant le renclos de la dite commanderie ; plus un four banal joignant les quérueges de la dite commanderie". Le document mentionne aussi "un grand logis" situé dans le bourg, appelé la Grand Maison, c'est-à-dire la **grange monastique** qui sert à rassembler les récoltes effectuées ou dues à la commanderie.

De même, un arpentement des biens et dépendances de la commanderie de Puyravault, établi en 1694, décrit "un grand canton de terre dans lequel est l'église paroissiale, cimetière, château, cours, jardins, la fuie, la glacière, le four banal, granges et cabanes", confrontant "vers l'orient au jardin dépendant de la vicairerie perpétuelle", à l'ouest à "une pièce de terre appelée la Petit Garne dépendant de la commanderie et où sont plantées autour du jardin de la commanderie des allées d'ormeaux", au midi à "une pièce appelée la Grande Garne dépendant de la commanderie, le chemin entre deux qui conduit du moulin banal à Puyravault", et du nord au marais de la Commanderie.

La plupart de ces éléments perdurent aujourd'hui à Puyravault : l'ancienne chapelle (devenue église paroissiale), le cimetière (devenu paroissial puis communal), le logis et les dépendances agricoles. Le four banal et le pigeonnier ont disparu. Les dépendances étaient liées à l'exploitation des terres alentours, notamment les marais du Commandeur, desséchés par les templiers au 13e siècle, et divisés en plusieurs exploitations ou cabanes : le Fondreau, la Renardière, la Colomberie, la Martinière, le **Grand Temple**, le Petit Temple, les Vignes...

Une commanderie au milieu des marais desséchés

Vers 1300, la commanderie est dirigée par frère Guillaume de Bléré, vraisemblablement le dernier commandeur templier du lieu. Comme tous les biens des templiers, la commanderie de Puyravault est en effet transférée en 1312, lors de la dissolution de l'ordre, aux hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ils reçoivent les bâtiments de la commanderie, les marais desséchés du Commandeur et les différentes fermes qui en dépendent. La gestion de ces marais et les relations avec les propriétaires voisins valent un procès entre la commanderie de Puyravault, représentée par frère Jean Le Sauver, son commandeur, et le chapitre de la cathédrale de Poitiers, en 1441-1442 ; puis un autre, en 1476, remporté contre l'abbaye de Jard qui prétendait bénéficier de la coupe de l'herbe sur les bords du canal du Commandeur. Ces marais sont mis à mal lors des guerres de Religion, comme auparavant pendant la guerre de Cent Ans. La commanderie est sans doute en partie mise en défense ; la remise qui jouxte l'église présente aujourd'hui une ancienne meurtrière qui pourrait remonter à la seconde moitié du 16e siècle (voire à la fin du Moyen Age).

La commanderie de Puyravault joue un rôle important lors des grands dessèchements de marais menés dans la région au 17e siècle. Dès 1526-1527 puis 1597-1598, le commandeur fait partie des autorités locales consultées par le pouvoir royal pour la remise en état des ouvrages abattus par les guerres passées. Sans attendre les textes législatifs adoptés par le pouvoir royal pour promouvoir les dessèchements, ni la formation des syndicats de marais, la commanderie remet en état ses marais desséchés dans les premières décennies du 17e siècle. En 1643, elle s'entend avec la nouvelle Société des marais du Petit-Poitou pour utiliser ses canaux afin d'évacuer les eaux de ses propres marais. La carte des marais du Petit-Poitou par Siette en 1648 montre la commanderie, certes schématiquement. Elle apparaît avec le U formé par les dépendances, le logis et l'église, et, à l'ouest, le jardin clos de murs, ponctué semble-t-il de tours d'angles rondes. Le périmètre de la commanderie, délimité par le mur de clôture, figure aussi sur la carte de la région par Claude Masse, en 1701.

La gestion matérielle de la commanderie et sa reconstruction dans les années 1730-1740

Dès le 16e siècle au moins, la gestion matérielle de la commanderie et des marais et fermes en dépendant est confiée à un fermier, qui les exploite lui-même ou les sous-ferme à des exploitants. Lors d'une visite des marais à remettre en état, effectuée en 1527 par des commissaires du roi, frère Mathieu Bastard, fermier de la commanderie de Puyravault, fait partie des personnes consultées. En 1616, lors d'une visite des biens de la commanderie endommagés par une inondation, c'est frère Jacques de Liège qui est administrateur de la terre et seigneurie de Puyravault.

A partir de 1684, la gestion de la commanderie est confiée à François Gillois, marchand, né en 1635, marié en 1675, au temple de La Rochelle, avec Marie Mocquais, avec laquelle il demeure à la Frétilerie, près de Moreilles. L'acte de ferme, passé pour neuf ans, englobe la commanderie elle-même, les marais qui en dépendent, le canal du Temple et son entretien et son bot, et les conditions de la pratique de l'élevage dans les marais. La fuie devra être nettoyée deux fois par an. Le fermier devra aussi faire entretenir "par un bon jardinier" "le jardin et les carrés plantés d'arbres fruitiers (abricotiers, pêcheurs, muscats et raisins)". Dans le logis de la commanderie, le commandeur pourra bénéficier autant que de besoin de sa chambre "avec l'entrée du cabinet, l'antichambre et la chambre et antichambre au-dessus la salle".

En 1693, Marie Mocquais, veuve Gillois, prend la suite de son défunt mari comme pour gérer la commanderie. Après elle, le bail est renouvelé le 20 juillet 1720 en faveur de son gendre, François Gillois, par ailleurs fermier de la seigneurie de Champagné-les-Marais où il demeure et aussi de celle de Charron. Baptisé en 1671 au temple protestant de Marans, marié en 1702 à sa cousine Marie Gillois, il meurt en 1742 à Champagné. A l'occasion du renouvellement du bail, une visite des lieux est effectuée le 10 juillet 1721, par Charles Bodin, maçon à Champagné, et Mathurin Lefort, charpentier à Puyravault, à la demande de frère Antoine de Martel, le commandeur (voir en annexe 1). Le logis apparaît alors en mauvais état, n'ayant pas fait l'objet de suffisamment de dépenses d'entretien de la part du précédent commandeur, Jean-Baptiste de Sesmaisons. Le logis comprend plusieurs pièces, une cave voûtée et une tour d'escalier.

A partir de 1736 environ, la commanderie est confiée en ferme à Louis Biaille, sieur de la Roullière, puis, le 14 juin 1747, à son fils, Etienne Biaille, sieur de la Roullière, curé de Puyravault, dont le **tombeau** se trouve encore aujourd'hui dans le cimetière. Sous la tutelle du commandeur, Antoine de Martel, ils procèdent à d'importants travaux dans la commanderie, aboutissant notamment à la reconstruction du logis. Les dates 1748 et 1749 inscrites sur le montant d'une porte à l'étage, rappellent probablement cette opération qui donne au logis son aspect et son organisation actuels (façade est, escalier, cheminées...). Les comptes de Louis Biaille mentionnent la réalisation d'une cheminée par Legeay, tailleur de pierre, lequel est de nouveau employé en 1741 pour "tailler et monter le frontispice et écusson de Monsieur le commandeur". Les comptes font apparaître aussi des paiements "au nommé Guillorit, tailleur de pierre, et à un maçon qui lui aida à faire le degré" (escalier), et au même Guillorit "pour avoir été à la carrière choisir et ébaucher les pierres pour le degré à plafond et l'avoir fait". Les travaux consistent aussi à édifier, dès 1736, "un vaisseau ou grange à mettre une met pour recevoir et fouler la vendange provenant du fief des Vignes que le sieur commandeur a fait planter depuis quelques années".

Le résultat de ces travaux, pour ce qui concerne notamment le logis, apparaissent dans une nouvelle visite des lieux effectuée le 4 avril 1748 (voir en annexe 2). Le procès-verbal décrit le logis dans le détail, tel qu'il s'organise encore aujourd'hui, avec le vestibule d'entrée, le grand escalier en pierre, "tout neuf, de belle pierre, auquel il n'y a point de rampe", le palier à l'étage, les salles et chambres de part et d'autre, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, les uns donnant côté cour, les autres côté jardin, et avec, dans l'une d'entre elle, une cheminée en cours de construction. Les communs et dépendances situés dans la cour, à l'est, sont aussi des constructions neuves pour la plupart : le cellier avec pressoir à vin (soit le bâtiment qui jouxte l'église ?), l'écurie placée entre le logis et l'église, et la grange "toute neuve".

Dans les années 1750, la commanderie est gérée par Philippe Boutin, marchand, demeurant tantôt à Nalliers, tantôt à Puyravault. En 1757, il sous-afferme divers biens de la commanderie, par exemple la "grande cabane du Temple" (**ferme du Grand Temple**) ou le "moulin banal", soit le **Grand Moulin**. Sa ferme cesse en 1760, date à laquelle il achète une demeure à Nalliers. Le 1er mai 1761, la commanderie est affermée à Pierre Garos par le commandeur d'alors, Jean François Hipolite de Regnon. Une nouvelle visite de la commanderie est réalisée à cette occasion, dès le 1er avril. Le logis a alors besoin de travaux. La visite mentionne l'escalier en pierre, muni désormais d'un rampe en bois, comme aujourd'hui. Lors d'une autre visite, le 15 septembre 1768, qui confirme et précise la disposition des pièces indiquée dans les visites de 1748 et 1761, on apprend que des travaux de restauration ont été récemment effectués (voir en annexe 3). A cette date, la ferme de la commanderie est tenue par Marguerite Denfer qui a pris la suite de son défunt mari, Jean Arrivé, sieur du Cluzeau, par acte du 1er février 1763, pour 14 000 livres. En 1789, René Jacob Deligné est commandeur de Puyravault, le dernier de la lignée.

L'ancienne commanderie depuis la Révolution

A la Révolution, comme tous les établissements religieux, la commanderie et les fermes qui en dépendent sont saisies et vendues comme biens nationaux. Le 25 janvier 1793, elle est estimée avec des terres à 66 880 livres. Le procès-verbal d'estimation la décrit ainsi : "La maison ci-devant seigneuriale dudit Puyravault, composée de quatre chambres basses, trois hautes, une cuisine, un office, deux chambres de domestiques, un grand grenier, une cave, laiterie, trois écuries, tant pour chevaux que bêtes à cornes, une fuie, une poulaillerie, un très grand jardin, une cour et autres quereux ordinaires et très vastes." Le 23 décembre 1793 (3 Nivôse an II), Nicolas Tiffereau, agriculteur à Puyravault, se porte acquéreur de l'ancienne commanderie, avec d'autres biens, pour 68 100 livres.

Le 26 septembre 1823, un incendie détruit la grange-étable de l'ancienne commanderie, aussitôt reconstruite. L'ancienne commanderie apparaît sur le plan cadastral de 1834 (si ce n'est que le plan, par erreur, n'indique pas le logis parmi les éléments construits, colorés en rouge). On y reconnaît l'ancienne chapelle, devenue église paroissiale (parcelle 68), la petite remise (la laiterie mentionnée en 1793 ?) qui la jouxte et, de l'autre côté de la cour, le bâtiment longiligne des dépendances (grange-étable). Au nord se trouvent des fossés reliés au réseau hydraulique des marais du Commandeur. Certains forment une petite île, occupée en jardin (parcelle 63), avec une aire à battre à proximité (parcelle 64). Le pigeonnier encore mentionné en 1793 a disparu. L'ensemble, avec les terres alentours, appartient alors à Isaac Michelin.

Une photographie aérienne vers 1970 montre le logis prolongé au sud par l'écurie jusqu'à l'angle de l'église, la cour, à l'arrière, bordée au nord par un double alignement de dépendances. A la fin du 20e siècle, la propriété est divisée en deux, partition matérialisée par un mur de clôture élevé au milieu de la cour, entre la remise qui jouxte l'église et les dépendances qui s'étirent au nord. Entre temps, l'écurie qui reliait le logis à l'église a disparu.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 16e siècle, 2e quart 18e siècle

Dates : 1749 (porte la date)

Description

Le site de l'ancienne commanderie a en partie conservé le clos de murs qui la délimitait. Il entoure en particulier le jardin qui s'étend à l'ouest et au sud, vers la rue de la Garne. A l'est, rue de la Commanderie, les vestiges du mur de clôture sont interrompus par un ancien portail dont il ne reste qu'un pilier maçonné. Il donne accès à une première grande cour, puis à une seconde, devenue jardin, encadrée par des dépendances agricoles (grange-étable à façade en pignon...) au nord, l'église au sud, et une remise au sud-est, accolée à l'église. Cette ancienne cour devenue jardin est séparée du jardin ouest par le logis. Le mur de séparation, situé entre le logis et l'église, est percé d'une fenêtre du 18e siècle, vestige de l'ancienne écurie qui se trouvait là. La remise accolée à l'église présente en particulier une porte en plein cintre (17e-18e siècle ?) et une meurtrière (2e moitié du 16e siècle ? en emploi ?).

Le logis est une construction de plan rectangulaire, à un étage. La façade ouest, vraisemblablement reprise au 19e siècle, est couronnée par une corniche. Elle présente cinq travées d'ouvertures, réparties autour de la porte centrale qu'orne une corniche. La façade est a conservé sa structure et son décor de la première moitié du 18e siècle. Elle est scandée par sept travées d'ouvertures, avec pour la plupart un linteau en arc segmentaire. La travée centrale comprend la porte, plus basse que les autres ouvertures du rez-de-chaussée, et une haute fenêtre à l'étage, dont l'appui est là aussi plus bas que les baies de part et d'autre. La porte présente un encadrement mouluré, sous une corniche. Elle ouvre sur une pièce au rez-de-chaussée (vestibule) dans laquelle se trouve un escalier en pierre de taille, à deux volées droites, et à garde-corps en bois. L'intérieur du logis comprenait aussi des cheminées, probablement du milieu du 18e siècle, mais qui ont été démontées et vendues.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85, B 1253. 1770, 23 janvier : arrêt du Conseil qui permet l'abattage de 28 ormes qui se trouvent autour des murs du jardin de la commanderie de Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée, La Roche-sur-Yon
- **AD85, 3 E 3/34. 1757, 14 octobre : procès-verbal de visite de la commanderie de Puyravault à la requête d'Antoine Martel, commandeur, contre les héritiers de feu Me Biaille, autrefois curé dudit lieu ; 1758, 3 août : procès-verbal de réception des travaux faits à la commanderie, par les experts nommés par Antoine de Martel, commandeur.**
Archives départementales de la Vendée. 3 E 3/34. 1757, 14 octobre : procès-verbal de visite de la commanderie de Puyravault à la requête d'Antoine Martel, commandeur, contre les héritiers de feu Me Biaille, autrefois curé dudit lieu ; 1758, 3 août : procès-verbal de réception des travaux faits à la commanderie, par les experts nommés par Antoine de Martel, commandeur.
- **AD85, 3 E 53/6-4. 1690, 28 août : marché de construction par lequel Jacques Buhet, maçon à La Copechagnière, s'oblige envers Jean-Baptiste de Sesmaisons, commandeur du Blizon, de Coudrie et de Puyravault, demeurant audit Puyravault, à refaire à l'identique la fuie qui est devant la commanderie dudit lieu.**
Archives départementales de la Vendée. 3 E 53/6-4. 1690, 28 août : marché de construction par lequel Jacques Buhet, maçon à La Copechagnière, s'oblige envers Jean-Baptiste de Sesmaisons, commandeur du Blizon, de Coudrie et de Puyravault, demeurant audit Puyravault, à refaire à l'identique la fuie qui est devant la commanderie dudit lieu.
- **AD85, H 223. 1643-1720 : accords passés entre le commandeur de Puyravault et la Société des marais du Petit-Poitou ; ferme de la commanderie auprès de François Gilois.**
Archives départementales de la Vendée. H 223. 1643-1720 : accords passés entre le commandeur de Puyravault et la Société des marais du Petit-Poitou ; ferme de la commanderie auprès de François Gilois.
- **AD85, H 224. 1694 : registre portant arpentement et papier terrier des biens et dépendances de la commanderie de Puyravault, établi à la demande de frère Jean-Baptiste de Sesmaisons, commandeur de Coudry, Puyravault et du Blison.**
Archives départementales de la Vendée. H 224. 1694 : registre portant arpentement et papier terrier des biens et dépendances de la commanderie de Puyravault, établi à la demande de frère Jean-Baptiste de Sesmaisons, commandeur de Coudry, Puyravault et du Blison.
- **AD85, 57 J 7. 1757-1761 : ferme de la commanderie de Puyravault par Philippe Boutin.**
Archives départementales de la Vendée. 57 J 7. 1757-1761 : ferme de la commanderie de Puyravault par Philippe Boutin.
- **AD85, 3 P 2113, 2115, 2116 et 3625. 1835-1954 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Puyravault.**

Archives départementales de la Vendée. 3 P 2113, 2115, 2116 et 3625. **1835-1954 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Puyravault.**

- **AD85, 1 Q 180. Procès-verbaux d'estimation des biens nationaux du canton de Chaillé-les-Marais.**
Archives départementales de la Vendée. 1 Q 180. **Procès-verbaux d'estimation des biens nationaux du canton de Chaillé-les-Marais.**
- **AD85, 1 Q 598. 1793-1795 : procès-verbaux de vente des biens nationaux de Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée. 1 Q 598. **1793-1795 : procès-verbaux de vente des biens nationaux de Puyravault.**
- **AD86, 3 H 1/859. 1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**
Archives départementales de la Vienne. 3 H 1/859. **1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**
- **AD86, 3 H 1/860. 1684-1758 : baux à ferme de la commanderie de Puyravault, procès-verbaux de visite, comptes-rendus de travaux, nomination à la cure.**
Archives départementales de la Vienne. 3 H 1/860. **1684-1758 : baux à ferme de la commanderie de Puyravault, procès-verbaux de visite, comptes-rendus de travaux, nomination à la cure.**
- **AD86, registres n° 554 à 559. 1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**
Archives départementales de la Vienne. Registre n° 554 à 559. **1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**
- **Archives paroissiales, Chaillé-les-Marais. Paroisse de Puyravault, carton 3. Eglise de Puyravault et son ornementation.**
Archives paroissiales, Chaillé-les-Marais. Paroisse de Puyravault, carton 3. **Eglise de Puyravault et son ornementation.**

Documents figurés

- **AD85, 3 P 185. 1834 : plan cadastral de Puyravault.**
1834 : plan cadastral de Puyravault. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 185).

Bibliographie

- **CLOUZOT, Etienne. Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.**
CLOUZOT, Etienne. *Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.* Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.
p. 51, 61, 73, 74, 203, 217
- **DEMURGER, Alain. Les Templiers, une chevalerie chrétienne au Moyen Âge, Paris, Seuil, coll. "Points Histoire", 2008 (1ère éd. 2005), 664 p.**
- **MASSONNEAU, Yann. L'organisation des commanderies de l'ordre de Malte aux XVIIe et XVIIIe siècles en Bas-Poitou, Vendée du Nord-Ouest hier et aujourd'hui, 2012.**

Annexe 1

Extrait du procès-verbal de visite de la commanderie du 10 juillet 1721 (Archives départementales de la Vienne, 3 H 1/860).

Le procès-verbal de la visite mentionne, dans le logis, une cave "bien voûtée et toute belle", une grande chambre basse "nommée la chambre noire", suivie d'une boulangerie. Un escalier dérobé monte à deux petits greniers ou galetas, "peu utiles, n'ayant jamais servi à autre usage qu'à y jeter quelques bois ou autre chose". Puis viennent deux autres galetas, dont un au-dessus de la cuisine, la cuisine elle-même, et une salle "à droite en sortant". En quittant la salle, on monte "par le grand escalier dans l'antichambre de celle de Monsieur le commandeur", chambre suivie par celle du domestique, au bout du côté du nord. Une autre chambre est séparée en deux pour former un cabinet. La chambre suivante est au-dessus de la salle. Un petit escalier monte "en haut de la tour du grand escalier" où se trouvent deux chambres contigües. La visite se poursuit dans la cour où se trouve l'écurie qui jouxte l'église, avec une chambre de domestique, sous un grenier. Le domaine contient ensuite la fuie, une glacière ("qui est à vingt pas de ladite fuie"), le four banal avec le logement du fournier, la métairie de la Grange Batterie (avec logement, toits à porcs, grange), et un grand grenier. Les archives de la commanderie se trouvent dans des armoires dans le logis, ainsi qu'à la commanderie de la Coudrie dont dépend celle de Puyravault.

Annexe 2

Extrait du procès-verbal de visite de la commanderie du 4 avril 1748 (Archives départementales de la Vienne, 3 H 1/860).

La visite commence à "la grande porte de la cour d'entrée du château de Puyravault, où nous avons remarqué une grande porte faite tout à neuf, bien ferrée et bien conditionnée, à côté de laquelle nous avons remarqué une petite porte aussi neuve et en bon état". Après la visite de l'église, on se rend au logis de la commanderie. La grande porte, toute neuve, ouvre sur un vestibule avec, à droite, une chambre puis un cabinet, et, à gauche, une grande salle basse, avec cheminée. Le vestibule donne, à main droite, dans une autre chambre, suivie d'une seconde où se trouve une cheminée "commencée, n'y ayant que les jambages et son manteau". Au bout de cette chambre est une petite décharge. Du vestibule, on entre dans une autre chambre "qui fait la gauche des appartements bas", et qui est suivie d'une autre chambre encore. Ensuite, toujours à partir du vestibule, on accède à l'étage "par un degré tout neuf, de belle pierre, auquel il n'y a point de rampe, laquelle est très nécessaire pour prévenir plusieurs fâcheux accidents". En haut de l'escalier, sur le palier, une des fenêtres "est de plein-pied" (c'est-à-dire qu'elle descend jusqu'au sol) et a besoin d'une barre d'appui. A droite du palier, on entre dans une grande salle, avec un plancher neuf ; à gauche, une autre salle avec "une cheminée à la moderne" se poursuit par deux petits cabinets. De l'autre côté du palier, "au bout duquel il y a une croisée", se trouvent deux chambres de chaque côté, à droite et à gauche. Dans la cour, "à main droite" (du côté de l'église ?), on décrit un cellier "où nous avons trouvé le treuil ou pressoir en bon état". A l'opposé de la cour, la grange, toute neuve et dont la couverture vient d'être terminée, peut contenir cinquante animaux. Puis vient une écurie, prolongée par une pièce habitable qui communique avec le jardin. Deux rangées d'ormes "périssent tous les jours". Dans un coin du jardin, se trouvent la glacière et la fuie. La commanderie comprend aussi un logement de colon et le four banal. Le "trésor" de la commanderie contient diverses archives, dont le registre terrier établi en 1695 (aujourd'hui conservé aux Archives de la Vendée, cote H 224).

Annexe 3

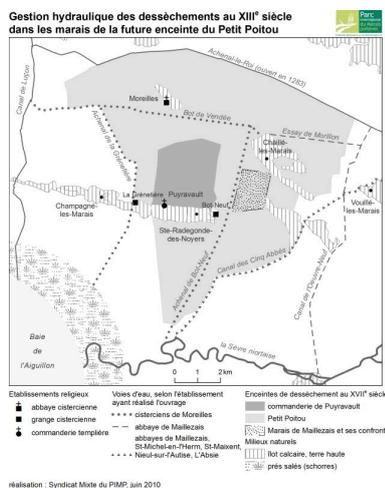
Extrait du procès-verbal de visite de la commanderie du 15 septembre 1768 (Archives départementales de la Vienne, 3 H 1/860).

Le logis de la commanderie est ainsi constitué :

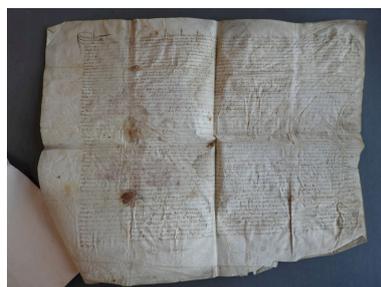
- un grand vestibule de 48 pieds de long sur 15 de large (16 mètres sur 5), "nouvellement pavé en carreaux de pierres dures neuves" ; sous le grand escalier se trouve "un petit office dérobé" ;
- à gauche en entrant, une grande salle de 33 pieds de long sur 24 de large (11 mètres sur 8), éclairée par trois fenêtres "vitrées à grands carreaux, de 3 pieds et demi de largeur sur 7 pieds de hauteur (environ 1 mètre sur 2), garnies de belles espagnolettes de fer" ; avec aussi "la cheminée en pierre de taille, sculptée à la mode, avec sa corniche aussi en pierre de taille, fait tout à neuf" ; et "une séparation en forme d'alcôve de bois de sapin, qui forme une chambre de 12 pieds de largeur et de 24 de largeur" ; au bout de cette alcôve, une porte donne sur la chambre des servantes ;
- de l'autre côté du vestibule, une chambre basse de 24 pieds de long sur 15 de large (8 mètres sur 5), avec une cheminée en pierre de taille "à la mode, toute neuve", et une fenêtre donnant sur la cour, aux mêmes dimensions que celles des fenêtres de la grande salle ; puis une autre chambre basse de 15 pieds de long sur 10 de large (5 mètres sur 3,5), ouvrant aussi sur la cour par une fenêtre identique aux précédentes ;

- au bout du vestibule, côté jardin, à droite, une chambre de 21 pieds de long sur 15 de large (7 mètres sur 5), sans cheminée, nouvellement carrelée en grands carreaux de brique, ouvrant sur le jardin par une fenêtre aux mêmes dimensions que les précédentes, de même que pour la chambre qui suit, servant de décharge et de buanderie, de 22 pieds de long sur 18 de large (7 mètres sur 6), avec une cheminée ne possédant que ses jambages et son manteau ; après cette seconde chambre, se trouve un office de 10 pieds de long sur 9 de large (3,5 mètres sur 3).
- au bout du vestibule, côté jardin, à gauche, une cuisine de 21 pieds de long sur 18 (7 mètres sur 6), pavée de grands carreaux de pierre dure, avec un potager à trois trous dans l'encoignure, et une cheminée à corniche en bois, et ouvrant sur le jardin par une fenêtre identique aux précédentes une porte communique de la cuisine vers la grande salle ; la cuisine se prolonge par un office, de 21 pieds de long sur 12 (7 mètres sur 4), pavée de carreaux de brique à neuf, une fenêtre ouvrant sur le jardin.
- à l'étage, en haut de l'escalier en pierre de taille, garni d'une rampe en bois, le palier ou corridor, de 24 pieds de long sur 18 de large (8 mètres sur 6), a une grande ouverture sur la cour ; "pour prévenir les accidents qui étaient précédemment arrivés, [le sieur curé] a fait poser une grille de fer en forme de balcon" ;
- du palier, on entre dans une chambre de 24 pieds de long sur 14 (8 mètres sur 4,5), avec une cheminée en pierre de taille sculptée, presque neuve, et une fenêtre sur la cour de 6 pieds de haut sur 3 de large (2 mètres sur 1) ; puis dans "une plus belle chambre", sans cheminée, de 13 pieds de long sur 10 (4,5 mètres sur 3,5), éclairée par deux fenêtres sur la cour et sur les marais, avec à sa suite un petit cabinet de 10 pieds au carré, "qui a sa vue sur le marais par une croisée" ;
- de l'autre côté du palier, un grand grenier au-dessus de la salle basse, de 33 pieds de long sur 24 de large (11 mètres sur 8), donnant sur la cour par trois fenêtres ; un petit grenier de 18 pieds de long sur 12 (6 mètres sur 4), ouvrant sur le jardin par une fenêtre, suivi d'un autre grenier de 18 pieds de long sur 16 (6 mètres sur 5) ;
- après un petit corridor relié au palier de l'escalier et qui donne sur le jardin, se trouve un autre grenier, de 18 pieds de long sur 15 de large (6 mètres sur 5), qui a sa vue sur le jardin, et qui se poursuit par un dernier grenier de 21 pieds de long sur 18 de large (7 mètres sur 6).
- au sud, les greniers du logis sont prolongés par un autre grand grenier qui surmonte l'écurie aux chevaux, laquelle est comprise entre le logis et l'église ; une des ouvertures de ce grenier ouvre sur le cimetière.

Illustrations



La commanderie, au centre, dans le système de dessèchement des marais au 13e siècle.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20188500004NUCA



Sentence du 30 juin 1442 rendue entre la commanderie de Puyravault et le chapitre de la cathédrale de Poitiers.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500276NUCA



La commanderie, en bas, sur la carte des marais du Petit-Poitou en 1648.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20188500255NUCA



La commanderie sur la carte de la région par Claude Masse en 1701.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500256NUCA



La commanderie (repères S)
sur le plan terrier de 1789.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20188500326NUCA



L'ancienne commanderie sur le plan
cadastral de 1834 (le nord à droite).
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20178500234NUCA



VUE aérienne de l'ancienne
commanderie vers 1970 ; au
premier plan, le logis relié
à l'église par une écurie.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500342NUCA



Le logis, façade ouest,
vu depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500149NUCA



Le logis vu depuis l'est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500153NUCA



Détail de la façade est du logis :
à gauche, la travée centrale.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500155NUCA



Détail de la porte centrale
de la façade est : corniche
et encadrement mouluré.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500159NUCA



L'escalier en pierre à l'intérieur
du logis : première volée droite.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500164NUCA



L'escalier en pierre à l'intérieur du logis : seconde volée droite.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500165NUCA



Rosace probablement tracée par un (apprentis) tailleur de pierre, sous une marche d'escalier.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500167NUCA



Dates et inscriptions gravées sur une pierre d'encadrement d'une porte à l'étage, dont 1748, 1749 et 1839.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500166NUCA



Baie du 18e siècle dans un mur de séparation entre le jardin et l'ancienne cour est, vestige de l'ancienne écurie, au sud du logis.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500151NUCA



Les dépendances au nord de l'ancienne cour est, vues depuis le sud.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500156NUCA



Les dépendances au nord de l'ancienne cour est, vues depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500157NUCA



La remise dans l'angle sud-est de l'ancienne cour est, accolée à l'église, vue depuis le nord-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500163NUCA



Détail de la remise : ancienne meurtrière.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500160NUCA

La porte de la remise,
en arc en plein cintre.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500162NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Puyravault : présentation de la commune (IA85001871) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault

Oeuvre(s) contenue(s) :

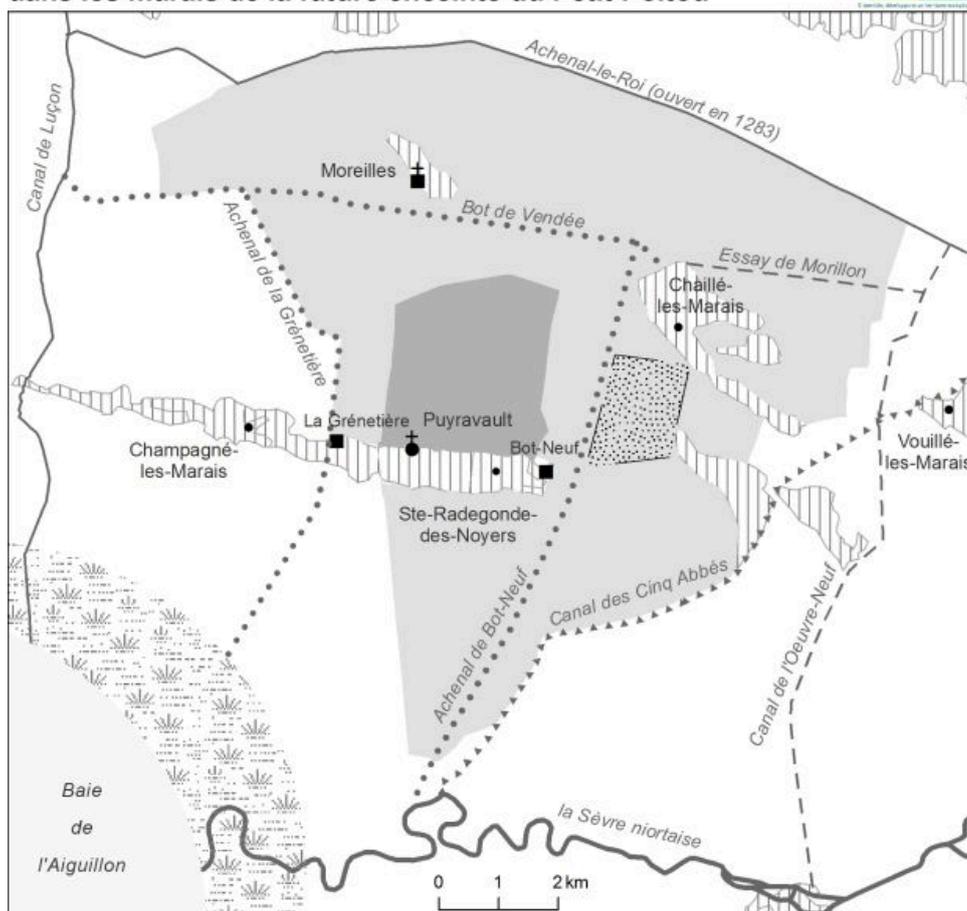
Oeuvre(s) en rapport :

Chapelle templière puis église paroissiale Notre-Dame de Puyravault (IA85001897) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue de la Garne

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

Gestion hydraulique des dessèchements au XIII^e siècle dans les marais de la future enceinte du Petit Poitou



Etablissements religieux	Voies d'eau, selon l'établissement ayant réalisé l'ouvrage	Enceintes de dessèchement au XVII^e siècle
⊕ abbaye cistercienne	••••• cisterciens de Moreilles	■ commanderie de Puyravault
■ grange cistercienne	— abbaye de Maillezais	□ Petit Poitou
⊙ commanderie templière	— abbayes de Maillezais, St-Michel-en-l'Herm, St-Maixent, Nieuil-sur-l'Autise, L'Absie	▨ Marais de Maillezais et ses confrants
		▨ Milieux naturels
		▨ flot calcaire, terre haute
		▨ prés salés (schorres)

réalisation : Syndicat Mixte du PIMP, juin 2010

La commanderie, au centre, dans le système de dessèchement des marais au 13e siècle.

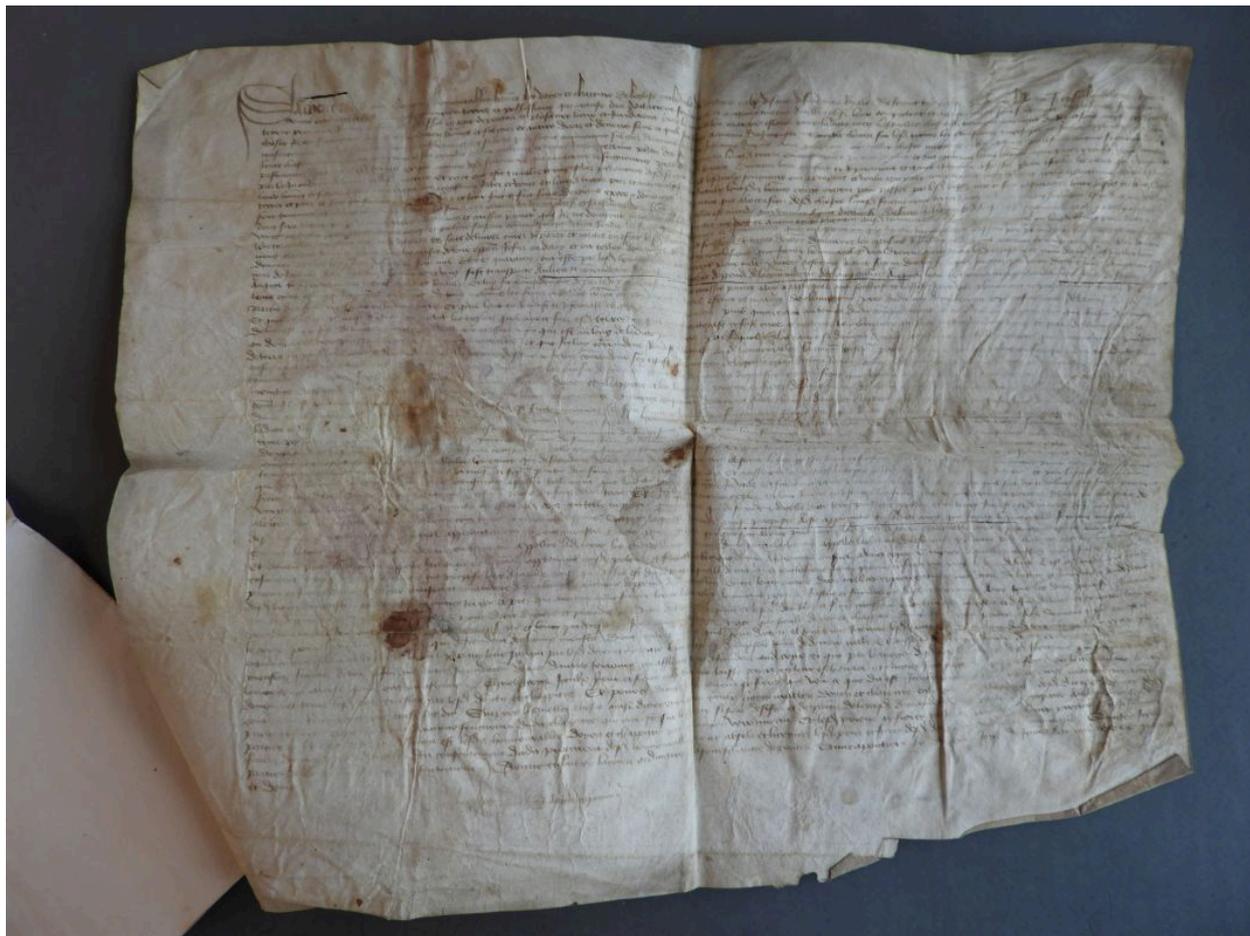
IVR52_20188500004NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Parc naturel régional du Marais poitevin

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sentence du 30 juin 1442 rendue entre la commanderie de Puyravault et le chapitre de la cathédrale de Poitiers.

Référence du document reproduit :

- **AD86, 3 H 1/859. 1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**

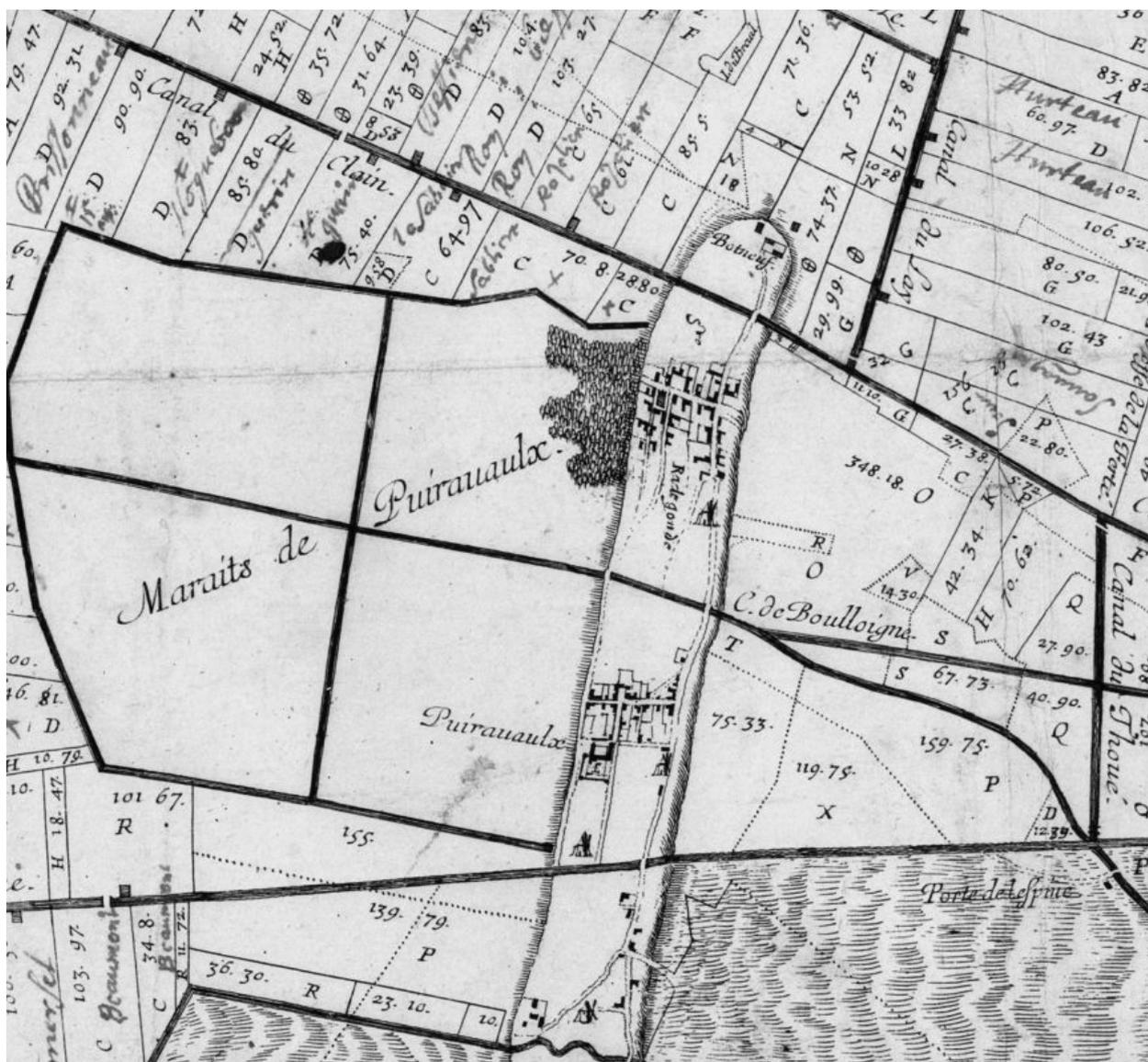
Archives départementales de la Vienne. 3 H 1/859. 1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.

IVR52_20188500276NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La commanderie, en bas, sur la carte des marais du Petit-Poitou en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poitou avecq le partaige sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poitou avecq le partaige sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

IVR52_20188500255NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La commanderie sur la carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Seyvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20188500256NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La commanderie (repères S) sur le plan terrier de 1789.

Référence du document reproduit :

- **AD86, registres n° 554 à 559. 1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**
Archives départementales de la Vienne. Registre n° 554 à 559. **1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**

IVR52_20188500326NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne commanderie sur le plan cadastral de 1834 (le nord à droite).

Référence du document reproduit :

- **AD85, 3 P 185. 1834 : plan cadastral de Puyravault.**
1834 : plan cadastral de Puyravault. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 185).

IVR52_20178500234NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Vue aérienne de l'ancienne commanderie vers 1970 ; au premier plan, le logis relié à l'église par une écurie.

IVR52_20188500342NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière
tous droits réservés



Le logis, façade ouest, vu depuis le sud-ouest.

IVR52_20188500149NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le logis vu depuis l'est.

IVR52_20188500153NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Détail de la façade est du logis : à gauche, la travée centrale.

IVR52_20188500155NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Détail de la porte centrale de la façade est : corniche et encadrement mouluré.

IVR52_20188500159NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'escalier en pierre à l'intérieur du logis : première volée droite.

IVR52_20188500164NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'escalier en pierre à l'intérieur du logis : seconde volée droite.

IVR52_20188500165NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Rosace probablement tracée par un (apprentis) tailleur de pierre, sous une marche d'escalier.

IVR52_20188500167NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Dates et inscriptions gravées sur une pierre d'encadrement d'une porte à l'étage, dont 1748, 1749 et 1839.

IVR52_20188500166NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Baie du 18e siècle dans un mur de séparation entre le jardin et l'ancienne cour est, vestige de l'ancienne écurie, au sud du logis.

IVR52_20188500151NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les dépendances au nord de l'ancienne cour est, vues depuis le sud.

IVR52_20188500156NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les dépendances au nord de l'ancienne cour est, vues depuis le sud-ouest.

IVR52_20188500157NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La remise dans l'angle sud-est de l'ancienne cour est, accolée à l'église, vue depuis le nord-ouest.

IVR52_20188500163NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La porte de la remise, en arc en plein cintre.

IVR52_20188500162NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Détail de la remise : ancienne meurtrière.

IVR52_20188500160NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés